



Informations sur le prêt entre particuliers

Par **nicolasfatout**, le **09/05/2009** à **14:00**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir plus d'informations concernant les prêts entre particuliers :

- Quels taux minimum et maximum d'intérêt ?
- Quelles limites de montant ?
- Quelle obligation contractuelle pour que la reconnaissance soit valide ?
- Un engagement sur internet via un intermédiaire est il possible (dette dématérialisée) ?
- Situation en cas de non paiement de la dette ?

Merci d'avance,

nicolas.fatout@hotmail.fr